

---

# 2013, une année d'investissement responsable

---





## ÉDITORIAL



Benoît Vesco, Aurélie Baudhuin, Guillaume Chaloin, Laura Bellet, Aurélien Buffault  
Equipe ISR  
Meeschaert Asset Management

Pionnière dans le domaine de l'ISR, Meeschaert Asset Management s'attache à faire évoluer sa démarche et ses méthodes depuis plus de trente ans.

Dans cette optique, la formalisation de ses principes fondamentaux de l'investissement responsable a vu le jour en 2013.

Ils reposent sur quatre piliers, autour desquels s'articule ce rapport annuel 2013 :

- Engagement actionnarial, en toute indépendance, par les échanges directs avec les entreprises de capitalisations moyennes et par son implication dans le vote aux assemblées générales des sociétés en portefeuille ;
- Renforcement de la transparence, indispensable pour favoriser la communication et la sensibilisation aux enjeux des gestions responsables ;
- Développement des expertises, avec notamment l'émergence du nouveau concept, central dans les investissements, de « l'intégration positive » ;
- Dialogue proactif avec toutes les parties prenantes qui contribuent, quotidiennement, aux avancées de l'investissement responsable.

Cette huitième édition de nos rapports annuels des gestions responsables vous permettra ainsi d'appréhender l'ensemble des travaux menés en 2013 selon les principes fondateurs qui guideront nos équipes de gestion dans leurs réflexions tout au long de 2014.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.



# SOMMAIRE

<b>ÉDITORIAL</b>	<b>3</b>
<b>ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2013</b>	<b>6</b>
<b>S'ENGAGER, EN TOUTE INDÉPENDANCE</b>	<b>8</b>
Engagement actionnarial	
Engagement d'amélioration : objectifs fixés pour 2014	
<b>FAVORISER LA TRANSPARENCE</b>	<b>11</b>
Sensibilisation de l'opinion publique	
Evolution des supports de communication	
<b>DÉVELOPPER UNE EXPERTISE ISR APPROFONDIE</b>	<b>13</b>
Développement du concept d'intégration positive	
<b>Analyses sectorielles :</b>	
- Secteur hôtellerie, tourisme et loisirs	14
- Secteur automobile	16
- Construction lourde	18
- Bois et pâte à papier	20
- Secteur agroalimentaire	22
- Secteur immobilier	24
<b>Analyse thématique :</b>	
- La Responsabilité Sociétale des Entreprises américaines	26
<b>DIALOGUER DE FAÇON PROACTIVE AVEC LES PARTIES PRENANTES</b>	<b>28</b>
Partenariats historiques : l'association Ethique et Investissement et le CCFD – Terre Solidaire	
Collaboration avec les acteurs de Place	
Événements en lien avec la Communauté Saint-Martin	
<b>CONCLUSION</b>	<b>31</b>

# ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2013

## -- FÉVRIER --

- Etude sectorielle sur l'hôtellerie, le tourisme et le loisir

## -- MARS --

- Etude sectorielle sur l'automobile
  - Assemblée générale du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)
  - Conférence organisée par le Medef sur « la recherche économique française sur la RSE : Où en est-on ? Où va-t-on ? »
  - Participation à une coalition d'investisseurs, destinée à déposer une résolution externe aux assemblées générales de la Société Générale, de Renault et de Carrefour

## -- AVRIL --

- Etude thématique sur les capitalisations moyennes
  - Journée Ethique et Investissement « La Responsabilité Sociale des Entreprises : doit-elle impliquer un plus juste partage de la richesse produite ? »

## -- SEPTEMBRE --

- Etude thématique sur la RSE aux Etats-Unis
  - Sélection des agences de notation extra financière : Vigeo et Sustainalytics
  - Labellisation Novethic 2013 pour quatre fonds communs de placement : Nouvelle Stratégie 50, MAM Humanis, MAM Obligations ISR, Ethique et Partage - CCFD

## -- OCTOBRE --

- Etude sectorielle sur l'agroalimentaire
  - Quatrième édition française de la Semaine de l'Investissement Socialement Responsable
  - Soirée Ethique et Investissement à l'ICP : Finance Responsable et Produits d'Epargne
  - Trentième anniversaire du FCP Nouvelle Stratégie 50 et de l'association Ethique et Investissement au Collège des Bernardins

## -- NOVEMBRE --

- Etude sectorielle sur l'immobilier
  - Semaine de la Finance Solidaire

-- MAI --

- Etude sectorielle sur les constructions lourdes
- Décret du 2 mai 2012 d'application de la loi Grenelle 2 relatif à l'évaluation environnementale de certains documents de planification

-- JUIN --

- Etude sectorielle sur le bois et la pâte à papier
- Huitième forum pour l'environnement, organisé par Oddo

-- JUILLET --

- Participation l'assemblée générale d'Alstom

-- DÉCEMBRE --

- Réactualisation multisectorielle
- Absorption du fonds Investissement et Partage par MAM Humanis
- Suppression du fonds MAM Obligations ISR et création du fonds MAM Flexible Bonds

Légende :

- Recherche ISR interne
- Actualités Meeschaert Asset Management
- Engagement actionnarial de Meeschaert Asset Management
- Événements nationaux et internationaux
- Participation de Meeschaert Asset Management à des rencontres et réseaux sur l'investissement socialement responsable

## ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Meeschaert Asset Management privilégie les investissements dans des entreprises ayant une approche responsable vis-à-vis de l'ensemble de leurs parties prenantes. A cette fin, deux types d'actions sont mises en place pour encourager les entreprises à progresser dans leurs pratiques de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) :

- Le dialogue avec les entreprises et la rencontre de leurs dirigeants ;
- Le vote aux assemblées générales.

Elles peuvent être menées de manière individuelle ou dans le cadre de coalitions avec d'autres investisseurs.

### **Définition d'une politique d'engagement à appliquer dans le dialogue avec les entreprises de capitalisation moyenne**

L'année 2013 a été marquée par l'établissement d'un processus de dialogue en direct avec les entreprises pour les solliciter sur des points particuliers de leur politique sociale. Dans ce cadre, un partenariat avec Ethifinance a été conclu pour structurer cet engagement.

Afin de maximiser son impact, Meeschaert Asset Management a fait le choix de cibler cet engagement actionnarial spécifique sur les entreprises de petites et moyennes capitalisations.

Les premières rencontres avec les entreprises sont prévues début 2014.

Régulièrement, l'équipe d'analystes ISR identifie des entreprises dont le niveau de performance extra financière interpelle que ce soit pour des raisons de manque d'information, notamment pour les entreprises de taille intermédiaire co-

tées (entre 200 millions et 2 milliards d'euros de capitalisation boursière), ou pour des raisons de politiques ou pratiques en décalage avec les attentes.

Deux dimensions sont privilégiées dans l'évaluation extra financière des ETI (Entreprises de Tailles Intermédiaires) cotées :

1) La gestion du capital humain, qui comprend les critères suivants :

- Qualité des conditions d'emploi (participation aux bénéfices, protection sociale, gestion des restructurations, etc.)
- Santé et sécurité (prévention des risques professionnels, système de management des conditions d'hygiène/santé/sécurité, objectifs d'amélioration...)
- Dialogue social (conventions et accords collectifs, instances de dialogue social, enquête de satisfaction auprès des salariés)

2) La gestion des relations de l'entreprise avec ses parties prenantes externes :

- Relations avec les fournisseurs et sous-traitants (politique d'achat, système de prise en compte de critères extra financiers, initiatives en faveur d'une relation durable...)
- Relations avec les clients et responsabilité liée aux produits et services (système de management de la qualité, gestion de la satisfaction clients, autres enjeux spécifiques au secteur de l'entreprise)
- Relations avec la société civile (promotion de la responsabilité sociétale dans la sphère d'influence de l'entreprise, prévention des nuisances liées aux activités, mécénat et dons...)

Le dialogue, destiné à inciter les entreprises à progresser





sur les enjeux sociaux identifiés, suit les étapes suivantes :

- Envoi d'une lettre auprès du directeur général de chaque entreprise demandant un complément d'informations sur les sujets considérés comme étant les moins bien évalués ;
- Demande d'entretien téléphonique ou de visu avec un ou plusieurs représentants de l'entreprise ;
- Analyse et décision de l'équipe de gestion pour investir ou désinvestir (après ajustement de la note extra financière) ;
- Retour auprès de l'entreprise des décisions prises par Meeschaert Asset Management.

### **| Vote aux assemblées générales**

#### **Actualités du vote aux assemblées générales (AG)**

L'implication des actionnaires dans la vie de l'entreprise semble, cette année encore, se confirmer : le quorum est stable depuis 2011, avec une moyenne de 65 %. La douzième enquête annuelle de l'Association Française de Gestion sur les votes aux AG de l'année 2013 note un renforcement de l'engagement des investisseurs, justifié par l'accroissement de la participation de 23 % en un an. Ce taux est en constante augmentation depuis 2010.

Toutefois, selon le cabinet de conseil Proxinvest, la critique a été moins forte cette année avec un taux de rejet légèrement en baisse, inférieur à 1 % cette année. L'interprétation de ce ratio n'est pas forcément négative : les études s'accordent à dire que le dialogue en amont entre les actionnaires et les dirigeants s'est largement amélioré.

Du côté du contenu des assemblées générales, la thématique de la gestion des ressources humaines s'est démarquée : elle

## **FOCUS**

### **Participation à l'AG d'Alstom du 2 juillet 2013**

**Lors de l'assemblée générale, Patrick Kron, Président Directeur Général du groupe, ainsi que Jérôme Péresse, Président du secteur Renewable Power (filiale spécialisée dans les énergies renouvelables), ont présenté Haliade TM 150, une éolienne offshore innovante en termes de robustesse et d'efficacité. Le groupe a remporté, dans un consortium avec EDF Energies Nouvelles, une partie de l'appel d'offres des éoliennes offshore au large des côtes de la Manche et de l'Atlantique. Au total, 240 éoliennes Haliade TM 150 seront fabriquées pour produire 2,5 GW. Le plan de production industrielle de ces éoliennes est français et permet l'ouverture de quatre usines : deux à Saint-Nazaire et deux à Cherbourg. Au total, 1 000 emplois directs seront créés, ainsi que 3 000 emplois indirects chez les fournisseurs et sous-traitants.**

était présente dans 60 % des assemblées générales, en écho aux restructurations sous-jacentes de certaines entreprises.

### **Statistiques de l'année 2013**

Au cours de l'année 2013, Meeschaert Asset Management a voté lors de 119 assemblées générales (soit un total de 2 052 résolutions). Sur l'ensemble des instructions de vote transmises, 29,27 % s'exprimaient contre la résolution proposée, en référence à la politique de vote définie par notre société. Cette proportion reste relativement constante au cours des années.

Parmi les votes négatifs, près de 54 % ont porté sur des résolutions de « programmes d'émission et de rachats de titres de capital » et 25 % ont concerné des résolutions de « nomination et révocation des organes sociaux ».

Les principaux écueils identifiés sont le manque d'indépendance des conseils d'administration, le cumul des mandats d'administrateurs, le manque de transparence dans les critères d'attribution de la rémunération variable des dirigeants et la mise en place de mesures anti-OPA.

## **ENGAGEMENTS D'AMÉLIORATION : OBJECTIFS FIXÉS POUR 2014**

En 2014, Meeschaert Asset Management s'engage ...

### **... à publier sa politique d'investissement responsable, pour plus de transparence.**

Parce que chaque acteur a sa propre vision de l'ISR, il est important pour notre société de gestion de rendre public ses principes fondamentaux de l'investissement responsable. Meeschaert Asset Management s'engage à les communiquer.

### **... à diversifier ses méthodes ISR, pour répondre à la demande des clients.**

L'approche ISR de Meeschaert Asset Management est fondée sur la démarche historique, associée à la création du FCP Nouvelle Stratégie 50. Cette méthode s'est progressivement enrichie des demandes successives des clients. Arrivée aujourd'hui à une étape décisive de sa réflexion, l'entreprise souhaite apporter de nouvelles réponses aux investisseurs. Toujours en conservant comme priorité la promotion du bien commun et de l'homme au cœur de l'entreprise, Meeschaert Asset Management s'engage à développer des méthodes d'analyse innovantes et diversifiées.

### **... à étoffer ses partenariats avec les acteurs de la place, pour une promotion de l'ISR.**

La force de l'ISR réside dans l'interaction entre tous les acteurs : gérants d'actifs, intermédiaires financiers, agences de notation sociale, associations ... Les liens entretenus avec les partenaires historiques de notre société de gestion ont démontré que le partage des bonnes pratiques enrichit le concept de l'ISR. Ainsi, Meeschaert s'engage à étoffer ses partenariats en 2014 pour promouvoir le développement de l'ISR.

### **... à renforcer son expertise ISR, à travers le déploiement de moyens humains supplémentaires.**

L'expertise de Meeschaert Asset Management provient du travail des hommes et des femmes qui analysent et déterminent les positions socialement responsables. Dans cette optique, la société s'engage à renforcer ses moyens humains pour développer son expertise.

## SENSIBILISATION DE L'OPINION PUBLIQUE

### Événement au Collège des Bernardins à l'occasion des 30 ans de Nouvelle Stratégie 50 et de l'association Ethique et Investissement

Meeschaert Asset Management porte une attention particulière à la promotion de la transparence dans l'investissement et à la sensibilisation de l'opinion publique à l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Dans cette optique, le trentième anniversaire du premier fonds éthique français, Nouvelle Stratégie 50, a été organisé le 30 octobre 2013 au Collège des Bernardins, en partenariat avec l'Association Ethique et Investissement.

Rattachée à la Semaine de l'investissement socialement responsable du FIR (Forum pour l'Investissement Responsable), et sous la campagne « Exigez l'ISR », cette conférence a mis en avant auprès de 70 clients et partenaires les origines et perspectives de l'ISR.

Cet événement a été l'occasion de revenir sur les trois décennies d'expérience de Meeschaert Asset Management dans la gestion éthique, au même titre que l'association Ethique et Investissement. Guillaume Goubert, Rédacteur en chef du journal La Croix, a donné la parole à Cédric Meeschaert, Président de Meeschaert Gestion Privée, Michelle Barrot, membre à l'origine d'Ethique et Investissement, Aurélie Baudhuin, Responsable de la Recherche ISR chez Meeschaert Asset Management et Marie-Laure Payen, Présidente d'Ethique et Investissement.

Cédric Meeschaert est revenu sur l'engagement responsable de l'entreprise depuis 1935, pour exprimer sa détermination à inscrire le projet d'entreprise dans la continuité de cette dynamique d'innovation éthique.

Sœur Michelle Barrot a retracé la construction, il y a 30 ans, de l'association. De la volonté de constituer l'épargne des sœurs à la réalité du comportement des entreprises, en passant par l'évolution de la disponibilité des informations, elle a démontré que le respect des valeurs morales peut être compatible avec

l'investissement dans des entreprises cotées.

Aurélie Baudhuin a expliqué les perspectives de l'ISR. A partir des fondements théoriques, l'Investissement Socialement Responsable a fortement progressé au cours des dernières années, en ce qui concerne la transparence des informations (du côté des entreprises comme des investisseurs) et la détermination d'une définition commune. Différents acteurs auront une action déterminante dans l'avenir de l'ISR : les gérants seront amenés à développer des démarches d'engagement actionnarial de plus en plus poussées, tout en accentuant l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur politique globale d'investissement ; les investisseurs institutionnels devraient jouer le rôle de catalyseurs de cette intégration, par leurs demandes croissantes de suivi d'indicateurs de développement durable ; les pouvoirs publics peuvent apporter une impulsion supplémentaire, si des outils fiscaux avantageux sont mis en place. Aurélie Baudhuin a conclu que l'ISR peut contribuer à une « économie positive », en répondant aux besoins économiques actuels sans compromettre ceux des générations futures.

Marie-Laure Payen a clôturé la conférence en rappelant les fondements de la Charte d'Ethique et Investissement, révisée en 2009. Celle-ci s'articule autour de quatre chapitres : le projet d'entreprise et de gouvernance, le développement humain et social, l'entreprise et le co-développement international, l'entreprise et l'environnement. Pour remettre l'homme au cœur de l'entreprise, l'association soutient les gestionnaires de fonds, les entreprises, les actionnaires et les citoyens dans l'exercice de leurs pleines responsabilités. Marie-Laure Payen a rappelé que l'association agit à la fois en sensibilisant ses membres à la finance éthique, grâce à des journées annuelles de réflexion et de rencontre, et en dialoguant avec les entreprises afin de faire améliorer leurs pratiques. La présidente pointe toutefois du doigt la nécessité de rassembler toujours plus de membres pour pérenniser cette activité, dans la perspective d'une société plus juste et solidaire.

## ÉVOLUTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

---

Dans un souci constant de transparence, Meeschaert Asset Management s'attache à rendre disponibles différents supports d'information, portant aussi bien sur la gamme de fonds ISR que sur l'approche globale encadrant la recherche.

Le reporting mensuel, tout d'abord, apporte de nouveaux éclairages sur le profil extra-financier des fonds ISR. A l'instar des indicateurs financiers classiques, des indicateurs extra-financiers ont été créés pour mesurer la performance sociale, environnementale et de gouvernance du fonds par rapport à son indice de référence. Il s'agit donc de dépasser le simple descriptif des moyens destinés à assurer la qualité de l'analyse, pour évaluer les résultats obtenus dans ce domaine. Dans cette même optique, l'intégralité des entreprises présentes dans les portefeuilles est publiée chaque mois : Meeschaert Asset Management s'engage ainsi à rendre compte des décisions de gestion et à répondre à toute demande de justification quant aux choix des valeurs.

Chaque fonds ISR répond par ailleurs aux exigences du Code de Transparence développé par l'AFG (Association Française de Gestion) et par le FIR (Forum pour l'Investissement Responsable). En effet, la France est le premier pays dans lequel les acteurs de Place se sont mis d'accord sur l'obligation pour les fonds ISR de publier un code de transparence expliquant l'approche ISR appliquée et la méthode utilisée : philosophie de gestion, principales caractéristiques, critères d'investissement extra-financiers, processus d'analyse ainsi que politique d'engagement. Ce code, téléchargeable en ligne sur le site internet de Meeschaert Asset Management, fournit de nombreuses

informations sur les caractéristiques ISR du fonds concerné. Il est actualisé annuellement, afin d'ajouter des éléments au plus près de l'actualité.

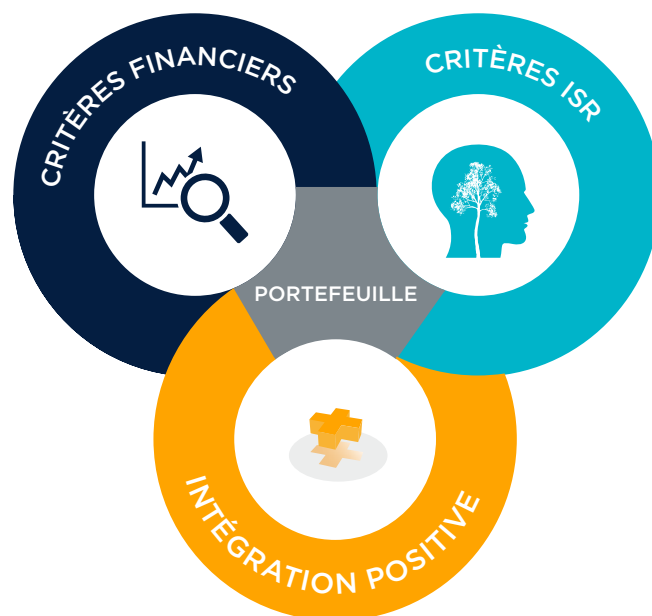
Chaque année, un rapport d'activité est également édité. Il détaille la recherche interne spécialisée dans l'investissement responsable et rend compte des évolutions méthodologiques et pratiques de l'approche adoptée par Meeschaert Asset Management.

Enfin, un site internet dédié à l'ISR a été lancé par Meeschaert Asset Management dès 2009. Refondu en 2014, il détaille la réalisation et le résultat des études, les caractéristiques des fonds et les réflexions en cours dans le domaine de l'ISR.

## DÉVELOPPEMENT DU CONCEPT D'INTÉGRATION POSITIVE

L'univers d'investissement étant essentiellement le DJ Stoxx 600 Europe, l'objectif de l'intégration positive est d'élargir le spectre de la gestion ISR de Meeschaert Asset Management à un plus grand nombre d'émetteurs, dont l'activité a un impact direct et positif sur l'être humain et le développement durable.

Dans ce cadre, un partenariat a été conclu avec Ethifinance, dans le but de cibler des petites et moyennes capitalisations boursières (200 millions d'euros minimum) européennes, dans des secteurs ayant un impact positif sur la « croissance humaine » comme la santé, la prise en charge de la dépendance, la préservation de l'environnement, la nutrition, la technologie, l'éducation et la culture. À ce titre, en 2013, quatre entreprises ont été intégrées dans le périmètre d'investissement, principalement dans les domaines de l'agroalimentaire, la pharmacie et les biotechnologies.



## ETUDE DE CAS : NATUREX

Naturex est une entreprise française qui produit et commercialise des ingrédients d'origine végétale à destination des industries agroalimentaires, nutraceutiques, pharmaceutiques et cosmétiques. L'activité de ce groupe s'inscrit donc pleinement dans la thématique de la nutrition, qui fait partie des investissements privilégiés. Par ailleurs, Naturex a mis en place une politique de contrôle des produits performante, basée sur une forte traçabilité des matières premières. Enfin, des engagements importants ont été pris en matière de gestion des carrières et de promotion du dialogue social.

## ENJEUX ET CARACTÉRISTIQUES

### Intégration des activités touristiques dans un contexte local

En 2012, plus d'un milliard de touristes ont voyagé dans le monde : la région la plus visitée était l'Europe.

Chaque zone géographique présente une attractivité. Elle peut être naturelle, culturelle, économique, environnementale, etc. Le défi des entreprises du secteur est d'y intégrer et de pérenniser leur activité.

Les activités touristiques représentent un fort levier de développement économique et social pour les pays d'accueil, dans la mesure où elles arrivent à s'intégrer au tissu local. L'impact local des entreprises de ce secteur est large : il comprend la dynamisation du territoire, l'exploitation de la culture, l'ouverture du pays sur le monde, ainsi que l'utilisation des ressources naturelles pour les besoins de l'activité. L'enjeu se traduit par la minimisation de l'impact négatif (risque de pollution, consommation abusive de matières premières...) au profit d'un impact positif sur les communautés locales (développement économique, formation, création d'emplois...).

### Responsabilité fiduciaire des entreprises face aux autorités locales

Dès lors qu'une entreprise s'implante sur un territoire où le risque de corruption est important, elle doit agir en conséquence. Par exemple, l'attribution d'un permis de construire

par des autorités locales induit parfois un risque de corruption active. Il s'agit alors d'organiser des formations de sensibilisation auprès des salariés concernés, de mettre en place un système d'alerte à activer en cas de suspicion, etc.

Plus directement, les entreprises du secteur assument leur responsabilité sociétale en payant des impôts et des taxes aux gouvernements des pays dans lesquels elles opèrent. Elles contribuent ainsi à la redistribution des richesses.

### Exploitation des enfants et tourisme sexuel : un fléau touristique

Certains territoires sont connus pour pratiquer l'exploitation des enfants ou le tourisme sexuel. Dès lors qu'une entreprise est présente sur l'un de ces territoires, elle est fortement exposée au risque d'implication dans les violations des droits de l'Homme. Elle a la responsabilité d'agir pour lutter contre ces pratiques.

### Emplois précaires : conséquence d'une flexibilité

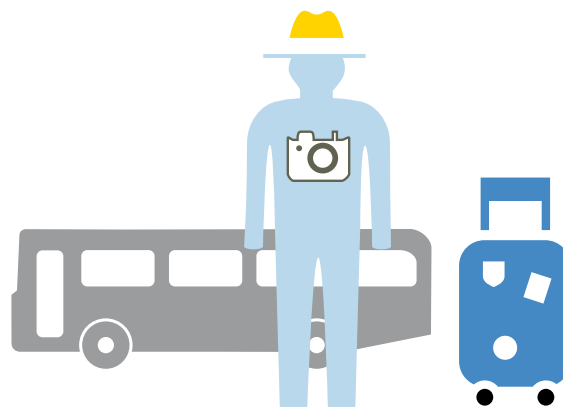
Le secteur du tourisme emploie plus de 235 millions personnes dans le monde. Ce secteur, offrant principalement des services, nécessite des ressources humaines conséquentes. Chaque activité connaît son pic saisonnier de demandes et doit y répondre en créant des emplois flexibles. Cette fluctuation de la demande dans le temps entraîne une banalisation de la précarité de la main d'œuvre, tant au niveau interne qu'au niveau des sous-traitants.

235 millions  
d'emplois



Emplois dans le monde liés au tourisme en 2010.  
(Source : Ministère du redressement productif, veille info tourisme)

1,035 milliard  
de touristes



Arrivées de touristes en 2012.  
(Source : Organisation mondiale du tourisme des Nations-Unies, janvier 2013)

## BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES

### Tourisme durable

Le tourisme durable est une dynamique qui repose sur plusieurs critères :

- L'exploitation optimale des ressources naturelles,
- Le respect de l'authenticité socioculturelle des communautés locales,
- L'assurance d'une activité économique viable sur le long terme.

Les bonnes pratiques observées relèvent de la réduction des impacts négatifs environnementaux, que ce soit au moment de la conception, de la construction ou de l'exploitation du projet touristique.

### Paiement des taxes : la contribution au développement économique local

Le code mondial d'éthique du tourisme prévoit que les entreprises multinationales ne doivent pas « réduire la contribution qu'elles apportent aux économies dans lesquelles elles sont implantées ». Plus l'entreprise sera transparente dans sa contribution auprès des autorités, plus son activité sera acceptée localement.

### Réseau international de lutte contre le tourisme sexuel et contre le trafic des enfants

Certaines entreprises se sont liées à « End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes » (littéralement la fin de la prostitution in-

fantile, de la pornographie infantile et des trafics d'enfants à but sexuel). Leur adhésion à ce réseau entraîne l'application d'un code de bonne conduite. En conséquence, les entreprises sensibilisent et forment leurs salariés aux risques à prévenir et aux bonnes pratiques à adopter en présence de cas suspects.

### L'extension de la gestion des carrières à celle chez les fournisseurs et sous-traitants

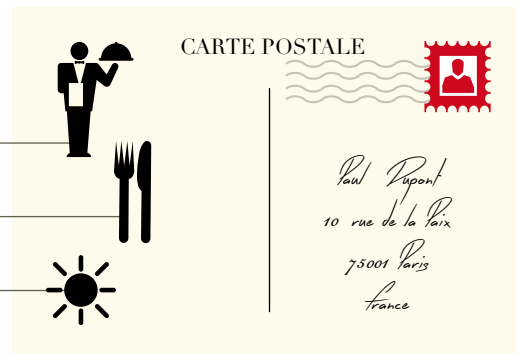
Bien que la gestion des carrières en interne dans le secteur de l'hôtellerie, tourisme et loisirs ait évolué, on ne peut tirer ces mêmes conclusions au niveau de la main d'œuvre gérée par des sous-traitants. Des efforts restent donc encore à faire pour que les donneurs d'ordre intègrent leur chaîne de sous-traitance dans leur politique sociale.

## PÉRIMÈTRE DES ENTREPRISES ANALYSÉES

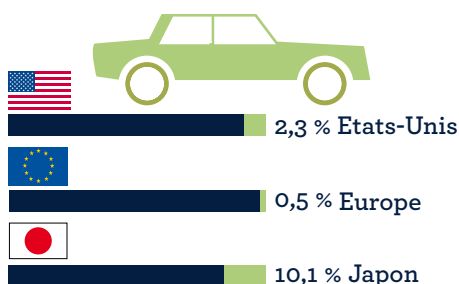
Sociétés	Pays
Sodexo	France
Accor	France
Club Méditerranée	France
Compass	Royaume-Uni
Withbread	Royaume-Uni
William Hill	Royaume-Uni
Ladbrokes	Royaume-Uni
Carnival	Royaume-Uni
Mitchells & Butlers	Royaume-Uni

## ACTEURS DU SECTEUR HÔTELLERIE, TOURISME ET LOISIRS

- 1 Hôtelières
- 2 Restaurants
- 3 Opérateurs touristiques



## SECTEUR AUTOMOBILE



■ Part de marché correspondant aux véhicules hybrides.

80 millions  
de voitures



Voitures produites dans le monde, dont la moitié destinée au marché asiatique. (Source : rapport Sartorius septembre 2012)

### ENJEUX ET CARACTÉRISTIQUES

#### Nouvelle redistribution des cartes : le rôle des pays émergents dans l'offre et la demande automobiles

Comme le marché européen de l'automobile est un « marché de renouvellement », l'impact de la crise économique sur les ventes a été brutal. En effet, les biens durables tels que les voitures peuvent faire l'objet d'un comportement de report d'achat lié à la hausse des incertitudes sur la conjoncture économique. La demande en provenance des pays industrialisés a ainsi diminué.

Ces dernières années, la demande a été tirée par le continent asiatique : 50 % des véhicules produits ont été destinés à cette zone émergente. Au niveau de l'offre, de nouveaux acteurs, notamment indiens et chinois, entrent sur le marché et intensifient ainsi la compétition internationale.

#### Le contexte économique a entraîné des restructurations

Les centres de production, anciennement localisés dans les pays d'origine des entreprises, ont été frappés par la crise. Les capacités de production sont devenues trop importantes par rapport à la demande. Les conséquences directes ont concerné la main-d'œuvre spécialisée dans les usines de production. Leur fermeture nécessite alors une gestion responsable des restructurations, adaptée aux profils des collaborateurs : mutations d'employés vers d'autres sites, plans de départs volontaires, mise en place de formations, accompagnement par la création de cellules de reclassement, aide à la création de petites entreprises, etc.

#### Une industrie au service de l'environnement : le développement à grande échelle des véhicules à motorisations alternatives

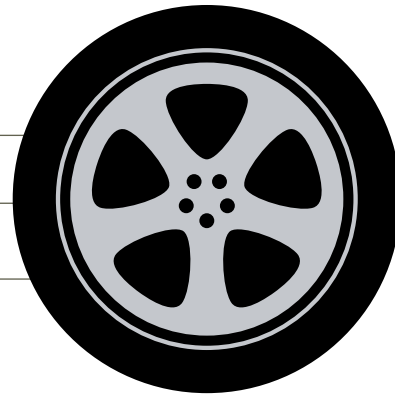
L'Union Européenne encadre les émissions de CO<sub>2</sub> des voitures et véhicules utilitaires légers. Elle fixe une réduction de 26 % des émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2020. Des pénalités financières progressives allant de 5 à 25 euros sont mises en place en cas de dépassement des limites de la norme : 5 euros par véhicule pour les premiers grammes supplémentaires et 25 euros par véhicule à partir du 3<sup>e</sup> gramme.

Les acteurs du secteur sont ainsi fortement incités à innover, pour capter une part de marché toujours plus grande dans le domaine de la technologie « verte ». C'est le cas du segment des véhicules électriques et hybrides.



## LA CHAÎNE DE VALEUR DU SECTEUR AUTOMOBILE

- 1 Equipementiers
- 2 Constructeurs
- 3 Utilisateurs



### BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES

#### Les difficultés économiques suscitent la créativité : l'exemple des stratégies de partage

Les modèles économiques classiques ne répondent plus aux besoins du secteur. Les entreprises innovent pour s'adapter à ce nouveau contexte.

Certains partenariats sont formés entre les constructeurs pour partager des plateformes en assemblant des véhicules sur une même ligne de production, ce qui permet un gain de productivité issu de la généralisation de modules d'équipements communs à différents modèles. D'autres partenariats entre constructeurs sont créés pour co-développer une technologie innovante et diviser les coûts de recherche et développement.

#### Étiquette « pneus verts » : initiative de l'Union Européenne

L'Union Européenne a développé le mécanisme de l'étiquette « pneus verts ». Celui-ci indique la qualité des pneus et simplifie la comparabilité des produits. L'information aux clients est ainsi améliorée et favorisée.

Les constructeurs qui utilisent une matière réduisant la résistance de roulement, tout en gardant les mêmes performances d'adhérence et d'usure, seront favorisés par cette initiative européenne. Les pneus bien notés par cette étiquette permettront une économie de carburant de 2,5 %, une meilleure adhérence, un pneu plus silencieux, une longévité accrue et un freinage plus performant.

#### Une bonne relation avec les fournisseurs, gage de la sécurité des produits

La chaîne de valeur du secteur automobile est composée des équipementiers, des constructeurs et des utilisateurs. Les acteurs doivent s'assurer de la sécurité préventive des automobilistes, tout en protégeant ces derniers en cas d'accident (airbags, système ABS...) et en développant des services parallèles, comme les numéros d'urgence.

Les constructeurs automobiles et leurs fournisseurs sont fortement interdépendants, d'où le besoin d'établir des relations durables et d'intégrer des critères sociaux et environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement. Certains constructeurs vont jusqu'à l'introduction de normes complètes et exécutoires dans les contrats avec leurs fournisseurs pour cadrer les relations.

### PÉRIMÈTRE DES ENTREPRISES ANALYSÉES

Sociétés	Pays
PSA Peugeot Citroën	France
Daimler	Allemagne
Fiat	Italie
Michelin	France
Renault	France
Volkswagen	Allemagne
BMW	Allemagne
Pirelli & Co	Italie
Valeo	France
Scania	Suède

# CONSTRUCTION LOURDE

## ENJEUX ET CARACTÉRISTIQUES

### Les bâtiments verts : de la contrainte à l'opportunité

Le bâtiment représente le secteur économique le plus énergivore. Le poids de son empreinte environnementale se situe aussi bien à l'étape de construction, que lors de l'utilisation des bâtiments. Ainsi, la construction utilise à elle seule 50 % des matières premières extraites. Quant à l'exploitation des bâtiments construits, elle engendre une consommation moyenne annuelle proche de 400 KWh d'énergie primaire par m<sup>2</sup> chauffé<sup>1</sup>. Il s'agit donc pour les entreprises de lutter contre le gaspillage et de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> du secteur, en développant une offre de « bâtiments verts ». Cet enjeu de développement durable prend d'autant plus d'ampleur que ce secteur est directement concerné par les nouvelles directives européennes destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre<sup>2</sup>.

### Des conditions de travail sensibles

Le secteur de la construction est le premier employeur de l'industrie européenne. Bien que quelques entreprises soient imposantes par leur taille, le secteur est principalement composé d'une multitude de petits fournisseurs. Caractérisé par la pénibilité des emplois et des taux forts

d'accidents du travail<sup>3</sup>, ce secteur doit à la fois sensibiliser en interne ses salariés à ces enjeux, mais aussi engager des actions de management responsable au sein des filières de sous-traitance. Bien que le taux de fréquence des accidents du travail ait diminué grâce aux mesures de sécurité, on note une augmentation du nombre de maladies professionnelles, due à la reconnaissance de nouvelles maladies telles que les troubles musculo-squelettiques.

1 Source : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

2 Par exemple, la directive relative à l'efficacité énergétique, adoptée en octobre 2012

3 Le taux de fréquence (TF) correspond au nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à un jour, survenus au cours d'une période de 12 mois par million d'heures de travail



## RÉPARTITION PAR SECTEUR DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN FRANCE



(Source : le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire.)

## BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES

### L'éco-construction et l'éco-rénovation des infrastructures

Certaines entreprises vont développer un outil de mesure du cycle de vie des produits, permettant d'identifier les étapes de construction les plus énergivores. Les infrastructures de transport font l'objet d'une collaboration entre les entreprises et les autorités publiques, afin de les rendre plus efficaces au niveau énergétique.

Le Code BREEAM<sup>4</sup> est la méthode la plus utilisée en matière d'évaluation de la performance environnementale des bâtiments. Près de 250 000 bâtiments sont certifiés BREEAM dans le monde aujourd'hui. De la même manière, PRESCO est un code européen de bonnes pratiques de la construction durable. Les entreprises qui se réfèrent à ces codes sont donc reconnues comme des acteurs de la construction durable.

### Amélioration des conditions de travail : après la sécurité, la santé des salariés

Faisant face à une recrudescence de nouvelles maladies dans le secteur, les constructeurs doivent mettre en place des mesures destinées à lutter contre celles-ci, notamment contre les troubles musculo-squelettiques. Dans ce domaine, des travaux sont menés pour améliorer l'ergonomie des postes

de travail. De la même manière que les mesures de sécurité portent progressivement leurs fruits, des mesures anti-stress doivent être appliquées tant en interne au niveau des salariés qu'au niveau des prestataires. Des moyens ont été développés pour suivre l'évolution de ces enjeux chez les fournisseurs et les sous-traitants, comme l'audit des pratiques sociales, le suivi et l'accompagnement des fournisseurs dans l'amélioration de leur comportement. Toutefois, bien que la majorité des acteurs du secteur s'engage positivement, peu d'entre eux communiquent sur les résultats au niveau de leur chaîne d'approvisionnement.

4 « BRE Environmental Assessment Method » : méthode d'évaluation des performances environnementales des bâtiments développée par le BRE (« Building Research Establishment »)

## PÉRIMÈTRE DES ENTREPRISES ANALYSÉES

Sociétés	Pays
Vinci	France
Eiffage	France
Skanska	Suède
Bouygues	France
Hochtief	Allemagne
Acciona	Espagne
Ferrovial	Espagne
Bilfinger Berger	Allemagne

23 %

Industrie

2 %

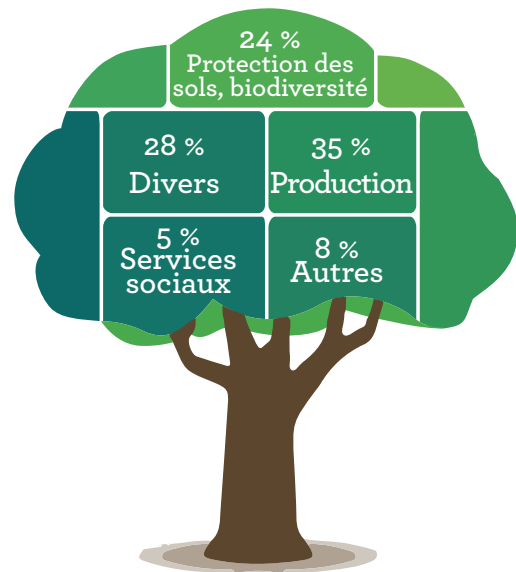
Agriculture



# 4 milliards d'hectares



Superficie des forêts dans le monde, soit 30 % de la superficie des terres immergées.  
(Source : FAO)



Répartition de l'utilisation du bois des forêts  
(Source : Kepler Cheuvreux – The forestry Guide, juin 2013)

### ENJEUX ET CARACTÉRISTIQUES

#### La déforestation : conséquence du déséquilibre entre les ressources forestières et la demande de produits

La demande en bois est fonction de plusieurs variables, aujourd'hui toutes en hausse, comme la consommation dans les pays émergents, les besoins globaux en énergie, les considérations environnementales des emballages et la demande dans le secteur de la construction.

Or, bien que le taux de déforestation soit stable depuis les années 2000, il reste malgré tout élevé et le taux de forêts naturelles non exploitées par l'homme décline.

Afin de limiter son impact négatif, plusieurs certifications de gestion forestière durable comme le Forest Stewardship Council (FSC) et le Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC) ont été initiées depuis le début des années 90.

#### Conflits forestiers : les entreprises face aux communautés locales

Lorsque les entreprises forestières implantent leurs usines dans des territoires occupés par des peuples indigènes, un conflit entre ces deux acteurs risque d'émerger.

C'est le cas au nord des pays scandinaves entre les indus-

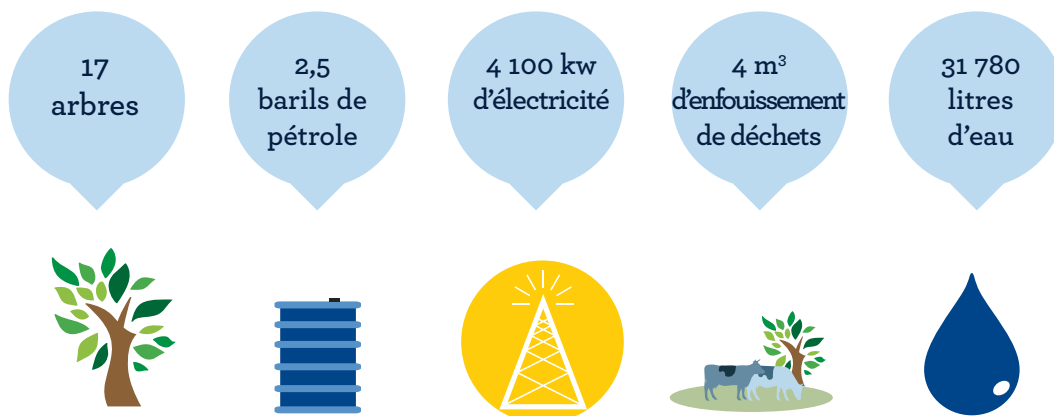
tries forestières et le peuple Saami. Cette situation perdure depuis plusieurs années déjà. Le peuple Saami fonde son activité notamment sur l'élevage de rennes. Les entreprises présentes sur ces terres sont accusées de détruire le lichen, nourriture principale de ces animaux. Ainsi, la destruction du lichen entraîne celle de cette espèce animale au niveau local et menace le mode de vie des populations autochtones. Les entreprises ont donc une responsabilité vis-à-vis de ces communautés : celle de respecter et ne pas entraver leur mode de vie.

#### Le recyclage du papier

Chaque année, l'industrie papetière produit en moyenne 96 millions de tonnes de papier et 39 millions de tonnes de pâte à papier qui peuvent à la fois provenir du bois des forêts et des fibres de bois recyclées. Ces dernières peuvent être recyclées jusqu'à 6 à 7 fois.

L'industrie papetière a donc une carte à jouer pour favoriser le recyclage des fibres.

# 1 tonne de papier recyclé économise



## BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES

### Le traitement de l'eau

Dans le domaine de la distribution de l'eau, la protection des ressources hydriques nécessite de réduire les fuites et de lutter contre la pollution de l'eau. En effet, de nombreuses villes dans le monde gaspillent entre 20 et 50 % de l'eau produite, à cause des fuites présentes sur leurs réseaux de distribution. D'où l'importance pour les entreprises de contribuer au renouvellement des infrastructures, en vue d'améliorer le rendement du réseau. En aval, le traitement des effluents, la gestion des boues et la promotion d'une consommation raisonnée, constituent les principaux moteurs de réduction de l'impact environnemental.

### La gestion des déchets

Une gestion optimale des déchets exige, quant à elle, d'augmenter les taux de récupération et de limiter les émissions atmosphériques qui sont issues du stockage et de l'incinération des déchets. Par exemple, le captage du méthane fugitif et les technologies de récupération du biogaz favorisent le développement d'énergies alternatives, issues de la décomposition des déchets. Pour les entreprises du secteur, il s'agit également de maîtriser les pollutions locales afin d'éviter les risques d'accidents associés (principalement les contaminations et les nuisances olfactives).

## PÉRIMÈTRE DES ENTREPRISES ANALYSÉES

Sociétés	Pays
Mondi	Grande-Bretagne
Stora Enso	Finlande
Svenska Cellulosa	Suède
Holmen	Suède

## ENJEUX ET CARACTÉRISTIQUES

### L'alimentation : un besoin primaire

Le secteur agroalimentaire répond à un besoin primaire et essentiel de l'homme. Dans une dynamique d'intégration positive, il fait donc partie des activités à privilégier en tant qu'investisseur responsable.

Bien que les habitudes alimentaires diffèrent d'une zone géographique à l'autre, le besoin est incompressible et dépend directement de la démographie mondiale. Selon les estimations, la population mondiale s'élèvera à 9,6 milliards d'individus en 2050. C'est pourquoi la sécurité alimentaire, c'est-à-dire « la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive<sup>1</sup> », apparaît comme l'enjeu sociétal majeur des prochaines années. Paradoxalement, le nombre de personnes obèses risque de doubler d'ici 2030. Le secteur de l'alimentation doit répondre à ce double défi : une alimentation équilibrée, pour tous.

### L'épuisement des ressources naturelles : un enjeu environnemental et sociétal

En puisant dans les ressources naturelles, les entreprises s'exposent à deux principaux risques : l'un, environne-

mental, d'épuisement des ressources et l'autre, sociétal, de conflit avec les communautés locales.

Du point de vue environnemental, les entreprises vont s'approvisionner en eau, en céréales, en fruits, etc. Pour assurer la durabilité de leurs activités, elles doivent sécuriser leurs approvisionnements dans le temps en favorisant la culture responsable des matières premières.

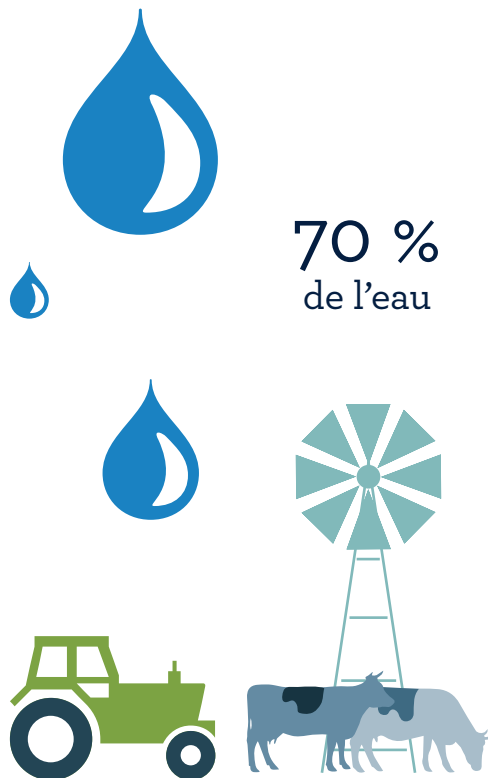
Du côté sociétal, l'exploitation des matières premières, nécessaire à l'industrie alimentaire, s'effectue généralement dans des zones géographiques différentes des lieux de production. L'implantation dans une zone non encore exploitée génère un risque de conflit avec les populations locales. Pour l'éviter, l'entreprise doit acquérir une légitimité d'exploiter les ressources locales, en impliquant et en coopérant avec toutes les parties prenantes.

<sup>1</sup> Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. »

1,8 milliard  
d'adultes



Nombre d'adultes en surpoids en 2008 dont 508 millions d'obèses. Prévisions 2030 : 2,6 milliards d'adultes en surpoids dont 1,12 milliard d'obèses. (Source : FAO, 2012)



70 %  
de l'eau

Part de l'eau prélevée dans le monde destinée à l'agriculture. (Source : FAO, 2012)

## BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES

### Un client informé est un client responsable

Les habitudes alimentaires des populations occidentales provoquent parfois des risques d'obésité. Pour éviter que cette tendance ne s'aggrave, les professionnels de l'industrie agro-alimentaire ont la responsabilité de sensibiliser et d'informer leurs clients sur les qualités nutritionnelles des produits vendus. Cette transparence sur leur composition s'accompagne souvent d'une adaptation de leur contenu, dans le cadre de collaborations scientifiques avec des professionnels de la santé.

### Une offre adaptée aux besoins des clients

Les entreprises ont la responsabilité de prendre en considération les spécificités des besoins nutritionnels pour chaque type de clients et de développer des produits en adéquation avec leurs besoins.

Certaines zones géographiques comme l'Asie ou l'Afrique souffrent de sous ou de malnutrition. Ce constat est perçu par des entreprises comme une opportunité de développement de l'activité, à travers des projets adaptés aux besoins locaux. C'est le cas des aliments proposés aux populations démunies, à bas coût, enrichis en nutriments et en adéquation avec les systèmes de distribution locaux.

### Un approvisionnement durable

La pêche durable, l'agriculture raisonnée, le commerce équitable sont des modèles économiques basés sur l'amélioration des impacts environnementaux, sociaux et économiques des producteurs de matières premières. L'engagement d'une entreprise à s'approvisionner en suivant l'un de ces concepts entraîne un impact direct sur la durabilité des ressources naturelles. C'est donc en intégrant des clauses environnementales et sociales dans les contrats avec les fournisseurs que les industriels agroalimentaires contribuent positivement à la sécurité des approvisionnements. Des processus d'accompagnement, couplés avec des systèmes de labellisation, assurent au client final que cet engagement est respecté.

## PÉRIMÈTRE DES ENTREPRISES ANALYSÉES

Sociétés	Pays
Danone	France
Unilever	Pays-Bas
Nestlé	Suisse
Orkla	Norvège
Marine Harvest	Norvège
Tate & Lyle	Grande-Bretagne
Associated British Foods	Grande-Bretagne
Chr. Hansen	Danemark
Nutreco	Pays-Bas
Ebro Foods	Espagne

## CHAÎNE DE VALEUR DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE

- 1 Exploitations agricoles
- 2 Production et emballage
- 3 Transport et stockage
- 4 Distribution, vente aux consommateurs



1,7 million  
de demandes



Nombre de demandes de logements sociaux en attente mi-2012 en France. (Source : Ministère du logement, INSEE, MEDDTL)

15 %  
de la population européenne



Population européenne en 2011 qui avait des difficultés à payer le prix de son logement. (Source : Vigeo)

### ENJEUX ET CARACTÉRISTIQUES

#### **Gestionnaires d'actifs, locataires : des responsabilités partagées**

Le marché de l'immobilier est caractérisé par la diversité de ses acteurs. Les gestionnaires de biens ont pour rôle la coordination des parties prenantes, afin que les bâtiments puissent être construits, financés et exploités.

Dans cette perspective, au moment de l'utilisation des bâtiments, gestionnaires et locataires ont chacun leurs responsabilités dans l'exploitation et l'entretien de ces derniers. En effet, là où les locataires ont la charge du petit entretien pour le maintien de la qualité, les gestionnaires de biens, en tant que propriétaires, sont responsables du gros œuvre (c'est le cas, par exemple, de la mise aux normes des anciens bâtiments).

#### **Accessibilité et mixité, grandes priorités sociétales**

Le secteur immobilier recouvre plusieurs types de bâtiments : centres commerciaux, centres de loisirs, bureaux et logements. Le rôle des constructeurs est de les rendre accessibles à tous, en intégrant des contraintes sociétales au moment de la phase de conception.

En ce qui concerne l'obligation de logement social, elle varie

de 10 à 25 % en fonction de la taille des communes. Il s'agit donc de permettre l'accès au logement de qualité, pour les personnes les moins favorisées.

#### **Le « droit à opérer » auprès des communautés locales : clé du développement économique local**

La construction d'un bien immobilier, quel qu'il soit, entraîne un double impact sur le développement économique et social local : création d'emplois (directs ou indirects) et dynamisation du territoire. L'acceptation sociale des communautés déterminera le sens de l'impact. La clé de cette acceptation réside dans l'implication des populations locales dans le projet.





Hausse des prix du logement entre 2000 et 2011. (Source : Ministère du logement, INSEE, MEDDTL)

## BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES

### La coopération avec les locataires, pour plus de performance environnementale

Dans la perspective de réduction des gaz à effet de serre dans les bâtiments, l'efficacité énergétique est tant l'affaire des gestionnaires d'actifs que des locataires. L'éco-conception d'un bâtiment ne suffit pas à améliorer sa performance énergétique. Pour une meilleure efficacité, les locataires doivent adapter leur utilisation aux innovations environnementales. Certains gestionnaires travaillent en collaboration avec eux pour qu'ils soient formés aux bonnes pratiques de consommation énergétique. Le suivi régulier de la consommation énergétique d'un bâtiment permettra des ajustements lors des différents rendez-vous fixés tout au long du bail de location entre les deux parties.

### Accessibilités physique ou financière : à chacun son défi

Certaines entreprises se fixent des objectifs pour rendre leurs biens détenus dans leurs portefeuilles accessibles à tous. Cela implique la mise en place de moyens pour que les bâtiments soient accessibles à tous, financièrement et physiquement.

D'un côté, les spécialistes de l'habitat lancent des mesures de limitation du prix des logements, pour permettre aux personnes défavorisées d'y avoir accès par voie locative ou d'achat. D'un autre côté, les spécialistes de la gestion des bureaux et des centres commerciaux favorisent l'accessibilité physique des biens aux personnes à mobilité réduite. Concrètement, cela se traduit par l'installation d'ascenseurs

## PÉRIMÈTRE DES ENTREPRISES ANALYSÉES

Sociétés	Pays
British Land	Royaume-Uni
Foncière des Régions	France
Unibail Rodamco	France
Klépierre	France
Corio	Pays-Bas
Gecina	France
Hammerson	Royaume-Uni
Land Securities	Royaume-Uni
Shaftesbury	Royaume-Uni
Intu Properties	Royaume-Uni
Great Portland Estates	Royaume-Uni
JM AB	Suède

pouvant accueillir des fauteuils, le recours à des portes plus larges, etc.

### Consultation et concertation : les outils d'une acceptation du « droit à opérer »

Les premières personnes impactées par des projets immobiliers sont souvent les populations locales. Pour être sûr que leur projet soit accepté, certains gestionnaires mesurent l'acceptation auprès des communautés directement par le biais de consultations. Les acteurs les plus responsables iront jusqu'à entamer une concertation pour demander l'avis des populations voire même jusqu'à les intégrer dans la réalisation du projet.

## LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES AMÉRICAINES

### La RSE, un concept historiquement américain

La première apparition du concept de « responsabilité sociale de l'entreprise » date de la moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, c'est en 1953 que Howard Bowen, économiste américain, a défini les termes CSR comme « Corporate Social Responsibility » (en français : responsabilité sociale des entreprises). Le sens de ce concept est alors pour l'entreprise de corriger les défauts du système, de réparer les abus et outrages (plutôt que de les prévenir) et enfin d'anticiper les nuisances causées par l'activité de l'entreprise.

### Aujourd'hui, la RSE est de plus en plus prise en compte

Le concept a largement évolué depuis les années 1950. En effet, la responsabilité sociale des entreprises implique désormais d'anticiper les nuisances causées par leurs activités, avec un périmètre élargi des parties prenantes concernées. La redistribution des richesses ne s'effectuant pas de la même manière aux Etats-Unis qu'en France, les entreprises américaines ont intégré de façon très proactive leur responsabilité vis-à-vis des communautés locales qu'elles côtoient dans leur développement économique et social local.

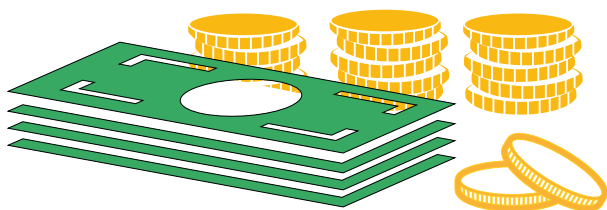
### L'engagement actionnarial : une spécificité américaine

Les actionnaires utilisent régulièrement leurs droits pour s'impliquer dans la stratégie des entreprises. L'engagement actionnarial est, depuis quelques années, un point fort de l'investissement socialement responsable (ISR) aux Etats-Unis. Dans certains cas, l'objet de l'engagement relève de sujets extra-financiers, ce qui peut mener jusqu'à l'influence positive des pratiques RSE.

Le dépôt de résolutions aux Etats-Unis y est facilité : l'exigence des critères à remplir est limitée. Toutefois, cet avantage est à contrebalancer avec l'applicabilité des résolutions externes adoptées. En effet, ces dernières ne sont votées qu'à titre consultatif. Sans obligation d'application, les dirigeants reçoivent le message des actionnaires présents dans la réflexion stratégique du groupe. Ce signal est cependant pris très au sérieux, dans la mesure où l'objet du désaccord entre l'entreprise et certains de ses actionnaires peut devenir très médiatisé.

En 2013, 221 résolutions ont été déposées par l'organisation ICCR (Interfaith Center on Corporate Responsibility).

16,24 billions  
de dollars



PIB américain 2012 : 16 240 000 000 000 dollars. (Source : Banque Mondiale)

## PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS ESG DES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

- 1 Soudan
- 2 Iran
- 3 Terrorisme/Régimes répressifs
- 4 Principes MacBride pour l'Irlande du Nord
- 5 Rémunération de l'exécutif
- 6 Sujets liés au conseil d'administration
- 7 Tabac
- 8 Changement climatique/carbone
- 9 Gestion de la main-d'œuvre
- 10 Contributions politiques

(Source : US SIF Foundation)

## POINTS D'ATTENTION PARTICULIÈRE

### Le risque de non-confidentialité des données à l'ère du numérique

Les géants des technologies de l'information et de la communication, principalement américains, sont confrontés au risque majeur de non confidentialité des données. En effet, depuis 2012, les affaires d'espionnage des données des citoyens par les gouvernements, avec l'aide des grandes multinationales, émergent, notamment aux Etats-Unis.

Dès que le scandale est apparu, plusieurs entreprises dont Yahoo !, Facebook, Google, Microsoft et Apple, ont été pointées du doigt quant à leur rôle dans cette affaire. En permettant au gouvernement l'accès à leurs serveurs, elles ont été critiquées pour leur non-respect de la confidentialité des données clients. L'enjeu majeur pour les entreprises réside dans la transparence envers les clients et l'utilisation de leurs données.

### Walmart : une force de frappe importante

Avec plus de 2 220 000 collaborateurs, Walmart est le plus gros employeur au monde. Près de 245 millions de clients transitent dans les magasins de l'enseigne chaque semaine. Les pratiques sociales et sociétales du géant des supermarchés ont longtemps fait l'objet de vives critiques. Néanmoins, la gronde des investisseurs à son égard lui a donné l'impulsion pour améliorer ses politiques en interne et pour exiger de ses sous-traitants de meilleures pratiques sociales et environnementales.

Ainsi, Walmart s'est engagé pour accroître la diversité dans

l'entreprise en favorisant l'emploi des minorités ethniques. Des mesures ont été mises en place et ont démontré une tendance positive des résultats : le taux d'emploi de ces minorités a augmenté de 4 % entre 2011 et 2012.

De la même manière, un programme d'approvisionnement éthique a été développé pour démultiplier l'impact des bonnes pratiques. Dans cette perspective, l'entreprise participe à l'initiative ICTI Care afin de promouvoir l'amélioration des conditions de travail dans l'industrie des jouets. Bien que des progrès soient ainsi significatifs dans certains domaines, l'entreprise doit encore s'engager dans de nombreux axes d'amélioration.

## PÉRIMÈTRE DES ENTREPRISES ANALYSÉES

Sociétés	Pays	Secteurs
Microsoft	Etats-Unis	Technologies
IBM	Etats-Unis	Technologies
Apple	Etats-Unis	Technologies
Google	Etats-Unis	Technologies
Yahoo !	Etats-Unis	Technologies
Mastercard	Etats-Unis	Technologies
Facebook	Etats-Unis	Technologies
LinkedIn	Etats-Unis	Technologies
Walmart	Etats-Unis	Biens de consommation
Procter & Gamble	Etats-Unis	Biens de consommation
PepsiCo	Etats-Unis	Biens de consommation

## LA RSE PEUT INCLURE DES DOMAINES TELS QUE



Durabilité



Protection de l'environnement



Sécurité publique



Développement local



Philanthropie



Éducation



Diversité



Bien-être

## PARTENARIATS HISTORIQUES

### Comités ISR mensuels, en étroite interaction avec les partenaires historiques

Afin de réactualiser de façon régulière et éclairée les entreprises présentes dans les périmètres d'investissement socialement responsable, des comités de sélection sont organisés chaque mois. Des membres de l'association Éthique et Investissement, ainsi que des représentants du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, y participent systématiquement. Il s'agit tout d'abord de présenter les principales problématiques éthiques et de développement durable, liées à un secteur d'activité ou à une thématique donnée. Après une hiérarchisation des enjeux et des opportunités, suivie d'une évaluation du comportement des entreprises du secteur, ce comité d'experts se prononce sur les valeurs pouvant être intégrées au périmètre d'investissement.

Février	Hôtellerie, tourisme et loisirs
Mars	Automobile
Avril	Capitalisations moyennes
Mai	Construction lourde
Juin	Bois et pâte à papier
Septembre	RSE aux Etats-Unis
Octobre	Agroalimentaire
Novembre	Services financiers
Décembre	Réactualisation multisectorielle

■ analyse sectorielle    ■ analyse thématique

### Réunions d'informations Éthique et Investissement

L'Association Éthique et Investissement, partenaire de 30 ans, a organisé une journée de formation en avril, sur le thème suivant : « la Responsabilité Sociale des Entre-

prises (RSE) doit-elle impliquer un plus juste partage de la richesse produite ? ».

Ce colloque, dans lequel sont intervenus des universitaires, des représentants d'entreprises, des syndicalistes et des investisseurs, a mis en lumière deux éléments essentiels de la responsabilité des entreprises.

Dans un premier temps, les interventions se sont focalisées sur la question de l'équilibre du partage de la valeur ajoutée entre tous les intérêts des parties prenantes. Ainsi, le partage juste de la valeur ajoutée créée par l'entreprise soulève la question de la propriété de l'entreprise (à qui appartient-elle ?). Mais contrairement à la société, l'entreprise n'a pas de personnalité juridique propre et personne n'en est donc propriétaire. La RSE propose de rétablir l'équilibre des pouvoirs et des intérêts entre toutes les parties prenantes de l'entreprise.

Par la suite, les intervenants ont souligné que le partage de la valeur ajoutée doit refléter le degré de responsabilité assumé par les différentes parties prenantes. L'entreprise a quatre types de responsabilité qui doivent être suivis et évalués : la responsabilité économique et financière, la responsabilité sociale envers les salariés, la responsabilité sociétale et environnementale et, enfin, la responsabilité politique. Dans ce sens, la valeur ajoutée doit être partagée à hauteur des responsabilités assumées par l'entreprise envers les parties prenantes impactées. C'est le cas par exemple de l'impôt et des taxes payées à l'État, au titre de la responsabilité politique de l'entreprise.

Réunion d'information « Finance Responsable et Produits d'Épargne »

Dans le cadre de la semaine de l'ISR, l'association Éthique et Investissement a organisé une conférence à l'Institut Catholique de Paris, en collaboration avec le Master 2 Economie Solidaire et Logiques de Marché de la Faculté de Sciences

1



Responsabilité économique et financière

2



Responsabilité sociale envers les salariés

3



Responsabilité sociétale et environnementale

4



Responsabilité politique

Sociales et Économiques (FASSE) pour réfléchir à l'évaluation sociale des produits financiers. Un débat s'est tenu autour des critères extra financiers à suivre, des techniques de gestion potentielles et des différences entre les fonds classiques et ISR.

Pour plus d'informations sur ces conférences et sur l'association : <http://www.ethinvest.asso.fr/ethique-et-investissement>.

### Événement anniversaire du CCFD – Terre Solidaire, pour les 30 ans de la Finance solidaire.

A l'occasion de la semaine de la finance solidaire, une journée de conférence-débat a réuni des banques, des institutions de micro-finance, des ONG et des organisations des pays du Sud autour de la thématique : « 30 ans de finance solidaire au CCFD... et après ? ». Les interventions ont porté sur les réussites, les évolutions et les défis du développement de la finance solidaire. Un même objectif a été mis en exergue par tous les participants : que l'épargne devienne un « outil au service du bien commun ».

Pour plus d'informations sur cette conférence et sur l'ONG : <http://ccfd-terresolidaire.org>.

## COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DE PLACE

### Novethic

Régulièrement, les analystes ISR participent à des conférences organisées par le Centre de Recherche sur la RSE et l'ISR Novethic. Ainsi, Novethic a présenté en juin 2013 une nouvelle étude sur les activités controversées. Elle pointe du doigt l'augmentation des exclusions normatives dans le monde des investisseurs. Trois types d'exclusions sont recensés :

- L'exclusion simple, où le but recherché par l'investisseur est de protéger sa réputation. Ce type d'exclusion n'influe pas les stratégies des entreprises et n'a pas d'impact sur l'amélioration des pratiques.

- Le dialogue suivi de l'exclusion, où l'investisseur entre en contact avec une entreprise pour comprendre les raisons d'une controverse, ainsi que les actions correctrices prises en réaction. Lorsque la controverse devient trop importante, l'entreprise est exclue.

- L'engagement actionnarial entraînant l'exclusion en dernier recours. Dans ce cas, l'acte d'exclusion est rendu public pour avoir du poids.

Plusieurs conclusions peuvent être tirées, notamment la difficulté d'isoler l'impact des exclusions des investisseurs sur les entreprises, du fait de la multitude d'acteurs qui agissent plus ou moins de concert (ONG, ...). L'influence serait plus forte si l'action était commune.

### FIR

En avril 2013, Meeschaert Asset Management a eu le plaisir d'accueillir dans ses locaux le FIR (Forum pour l'Investissement Responsable) pour une session des Rencontres du FIR. Cette présentation intitulée « Directive REACH sur les produits chimiques : des progrès à faire ! », a été l'occasion, pour Sonja Haider, Business and Investor Advisor de l'ONG (Organisation Non Gouvernementale) suédoise ChemSec de mettre en avant la présence et le risque de toutes les substances chimiques toxiques qui nous entourent. Cette présentation a eu pour objectif de responsabiliser les investisseurs dans le secteur de la chimie.

Le FIR organise chaque année la semaine de l'ISR. En 2013, la campagne « exigez l'ISR » a été relayée par de nombreuses organisations pour sensibiliser les investisseurs finaux à l'existence et l'importance de l'ISR.

Dans ce cadre, Meeschaert Asset Management a organisé un événement sur les 30 ans du FCP Nouvelle Stratégie 50, en partenariat avec l'association Éthique et Investissement (voir page 11 : événement aux Bernardins pour les 30 ans de Nouvelle Stratégie 50).

## | Eurosif

En septembre 2013, l'association européenne de l'investissement socialement responsable a organisé son premier symposium ISR européen. A cette occasion, un rapport sur l'engagement actionnarial lié aux critères ESG a été rendu public. Selon l'Eurosif, ce dialogue direct entre les investisseurs et les entreprises, que ce soit au moment des assemblées générales ou dans un cadre plus informel, permet de diminuer les risques et d'encourager les entreprises à adopter de meilleures pratiques dans les domaines environnementaux, sociaux et de gouvernance. Dans ce contexte, l'Eurosif souhaite encourager les autorités publiques à inciter à une plus grande transparence des sociétés en matière d'ESG, à faciliter les activités d'engagement actionnarial et à exiger que les politiques de vote et les pratiques des investisseurs soient rendues publiques.

## | Commission gouvernement d'entreprise de l'AFG

Meeschaert Asset Management participe pour la première fois cette année à la Commission gouvernement d'entreprise. Celle-ci a une mission d'analyse des pratiques de votes des gérants aux assemblées générales. L'objectif est de déceler les tendances et de promouvoir l'émergence des bonnes pratiques. En 2013, la Commission s'est appliquée à actualiser les « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise » pour suivre au mieux les évolutions de la Place, notamment au regard des politiques de rémunération et de la présence des salariés au conseil.

## | Forum suisse pour l'investissement socialement responsable

En juin 2013, Meeschaert Asset Management a participé au « Geneva Forum on Sustainable Investment (GFSI) ». Le GFSI est un point de rencontre des investisseurs souhaitant s'informer des meilleures pratiques dans le domaine de l'investissement responsable. Ce forum annuel suisse est aussi l'occasion de :

- rappeler les enjeux en matière de responsabilité sociale des entreprises, de gouvernance et d'environnement ;
- profiter de l'esprit d'innovation de Genève dans la finance durable ;
- découvrir les évolutions du secteur.

## ÉVÉNEMENTS EN LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ SAINT-MARTIN

Dans le cadre des questionnements associés à la définition de l'univers d'investissement du fonds Proclero, des conférences trimestrielles réunissent Meeschaert Asset Management, la Communauté Saint-Martin et les souscripteurs. Pour que le principe de partage ne se limite pas simplement aux dons issus du fonds (revenus et frais de gestion), la Communauté Saint-Martin souhaite ainsi échanger sur ses propres réflexions éthiques sur le monde économique et financier.

Le programme de 2013 portait sur les thèmes suivants :

### **Mardi 26 février :**

« Pourquoi l'éthique est-elle une condition nécessaire pour le renouveau de la vie économique et qu'apporte-t-elle ? » (par l'Abbé Jean-Rémi Lanavere, prêtre de la Communauté Saint-Martin)

« Une expérience de service du sens à travers la gestion éthique ! » (par M. Cédric Meeschaert, président du Directoire de Meeschaert Gestion Privée)

### **Mardi 4 juin :**

« Dieu, origine et fin de toute chose : la lumière qui donne sens à la vie économique » (par l'Abbé Paul Préaux, modérateur général de la Communauté Saint-Martin)

### **Mardi 24 septembre :**

« La responsabilité : la crise est le temps privilégié d'un discernement et d'une prise de décision : comment discerner et décider aujourd'hui ? » (Abbé Louis-Hervé Guiny, responsable de la Maison de formation de la Communauté Saint-Martin)

### **Mardi 10 décembre :**

« L'homme : le passage nécessaire d'une éthique sociale à une éthique de l'écologie humaine : comment relever ce défi ? » (Abbé Jean-Rémi Lanavere, directeur adjoint de l'Ecole Supérieure de Philosophie et de Théologie de la Communauté Saint-Martin)

## CONCLUSION



Philippe Troesch  
Président du directoire de Meeschaert  
Asset Management

L'investissement socialement responsable (ISR) s'est développé depuis de nombreuses années selon trois axes principaux basés sur des critères d'exclusion, de « best in class » et d'engagement actionnarial.

Aujourd'hui, dans sa méthodologie, il semble être à un tournant. Car ces différentes approches ne répondent que partiellement à la question de la centralité de la personne humaine dans l'entreprise. En d'autres termes, cette dernière doit être au service des hommes, et non l'inverse.

D'une écologie de la nature, nous passons à une écologie de l'Homme, fondamentale pour son évolution future. Le groupe Meeschaert, par une approche fondée sur des notions de bien commun et de valeurs partagées, s'attache ainsi à élargir le champ d'application de l'ISR et à faire évoluer des méthodes basées la plupart du temps sur un filtrage des entreprises à partir de critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG).

En développant la notion d'intégration positive, nous introduisons dans nos portefeuilles des entreprises qui, si elles ne sont pas parfaites sur le plan des critères ESG, tentent d'agir pour le bien commun et mettent en pratique un certain nombre de valeurs.

Cela paraît d'autant plus nécessaire de les aider que les États, trop endettés, vont se désengager de certaines de leurs missions de service public. Dans ce contexte les entreprises devront les remplacer et assumer de nombreuses tâches, agissant ainsi pour le bien de la personne humaine et la préservation de sa nature, dans toute sa globalité.

Nous tenons à exprimer nos remerciements à :

Marie-Laure Payen, Michelle Barrot, Murielle Hermellin, Thérèse van de Weghe, Jacques Terray, Pierre Arquie et tous les membres de l'association Éthique et Investissement, Geneviève Guénard, Philippe Tournaud, Georges Liochon, Antonio Manganella, Gérard Bitsch, Marie-Thérèse Gaud, Noël Lafay et Christian Schmitz du CCFD - Terre Solidaire, Don Pascal-André Dumont de la Communauté Saint-Martin, Jean-Philippe Desmartin d'Oddo Securities, Agnès Blazy de CM-CIC Securities, Stéphane Voisin de Kepler Cheuvreux, Florence Bihour-Frezal et les équipes de Vigeo, Emmanuel de La Ville et les équipes d'EthiFinance, Antonio Celeste, Jean-Florent Helfre et les équipes de Sustainalytics, Olivier de Guerre et Denis Branche de Phitrust, Pierre-Henri Leroy, Charles Pinel et Loïc Dessaint de Proxinvest, Martial Cozette du CFIE, François Passant d'Eurosif, Bertrand Fournier et Grégoire Cousté du FIR, ainsi que Dominique Biedermann et la fondation Ethos.

## SIÈGE SOCIAL :

### MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT

12, Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris

## LES IMPLANTATIONS

### RÉGIONALES DU GROUPE

#### Bordeaux

2 rue de Sèze  
33000 Bordeaux  
Tél. : 05 56 01 33 50

#### Marseille

42 rue Montgrand  
13006 Marseille  
Tél. : 04 91 33 33 30

#### Cannes

8 rue Macé  
06400 Cannes  
Tél. : 04 97 06 03 03

#### Nancy

3 rue Sainte Catherine  
54000 Nancy  
Tél. : 03 83 39 10 80

#### Lille

11 Allée du Château Blanc  
59290 Wasquehal  
Tél. : 03 28 38 66 00

#### Nantes

Place Royale 1 rue Saint Julien  
44000 Nantes  
Tél. : 02 40 35 89 10

#### Lyon

61 rue de la République  
69002 Lyon  
Tél. : 04 72 77 88 55

#### Toulouse

24 grande rue Nazareth  
31000 Toulouse  
Tél. : 05 61 14 71 00

## GROUPE MEESCHAERT :

### QUATRE PÔLES D'ACTIVITÉ

#### Meeschaert Gestion Privée

- Conseil en stratégie patrimoniale et fiscale
- Conseil en investissements
- Conseil boursier
- Investissements immobiliers

#### Meeschaert Asset Management

- Gestion d'OPC
- Fonds dédiés
- Gestion sous mandat

#### Meeschaert Family Office

- Conseil, gestion et transmission du patrimoine de la famille
- Aide à la sélection et supervision d'experts
- Philanthropie

#### Meeschaert Capital Partners

- Capital investissement

